



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne-SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

**14BIS.1. OBJET : Interpellation de Monsieur le Conseiller Christian MATTART :
"Développement d'un réseau de recharge public pour les véhicules électriques à ANDENNE"**

Monsieur Christian MATTART, Conseiller communal, interpelle le Collège communal comme suit :

"Voici environ deux ans, j'avais interpellé le Collège sur la possibilité de développer un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques à ANDENNE dans l'espace public. À l'époque, le Collège avait estimé ne pas avoir à jouer le rôle du privé.

La Ville n'a en effet pas à payer, entretenir ou gérer ce type d'installation. Ce n'est pas son métier, mais nous ne pourrions pas nous passer d'un réseau de charge installé sur la voie publique.

Depuis deux ans, la situation a fortement évolué.

- Selon une étude menée par Globescan en 2021, plus de 4 personnes sur 10 sont ouvertes à l'utilisation et à l'achat d'une voiture électrique ; le manque d'infrastructures de recharge et l'autonomie dissuadent encore les Belges de passer à l'électrique¹.*
- D'après le Cabinet de conseil ERNST & YOUNG, les véhicules électriques seront en tête des ventes dès 2028 en Europe². Et le mouvement semble déjà s'amorcer puisqu'en septembre 2021, pour la première fois de notre histoire, c'était un véhicule 100 % électrique qui était en tête des ventes en Europe³. Si la tendance doit encore se confirmer, le signal est parlant.*
- Dernièrement, la Flandre envisageait d'imposer la voiture électrique en 2027⁴: plus aucune nouvelle voiture thermique ne pourrait donc être immatriculée si la proposition est validée.*

A l'heure d'écrire ces lignes, la COP26 est encore en train d'écrire ses conclusions. L'enjeu de limiter le réchauffement climatique passera nécessairement par un verdissement de nos modes de déplacement. Si la mobilité active et les transports en commun sont une solution pragmatique et accessible pour bon nombre de nos déplacements, la voiture individuelle restera encore longtemps nécessaire. On peut donc s'attendre à un nouveau train de mesures visant à soutenir la mobilité électrique.

Les pays nordiques sont à la pointe dans ce secteur. Les Pays-Bas ont initié un plan stratégique d'électrification de leur parc automobile. Et au niveau local, si on prend en exemple la Ville de ROTTERDAM et ses 600.000 habitants, celle-ci a décidé d'installer au moins 5.000 bornes (soit 10.000 points de charge) sur le domaine public, en complément des bornes installées sur terrain privé, dans les garages et les parkings; l'objectif est que chaque habitation se trouve à moins de 200 m d'une borne. En avril 2021, ils avaient déjà installé 2.850 bornes⁵. Celles-ci sont placées par un concessionnaire désigné suite à un marché public et ce dernier se paie via la contribution des utilisateurs. Le coût pour la Ville de ROTTERDAM est donc très limité.

Pour répondre au mieux à la demande, une plate-forme (laadpaalnodig.nl) a même été mise en place pour permettre aux citoyens de signaler leur intérêt pour le placement d'une borne de charge publique quand ils n'ont pas la possibilité d'en installer une chez eux.

Actuellement, en Belgique et en Wallonie, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements. Et au niveau local, ANDENNE compte à ma connaissance moins d'une dizaine de bornes de recharge en accès public (à l'ARENA, sur la place des Tilleuls et rue des Marais au pied des bâtiments de l'AIEG).

Sur la base du prédiagnostic réalisé en 2012⁶ dans le cadre de la rénovation urbaine du vieil ANDENNE, plus de 60 % de l'offre globale de stationnement du quartier se trouve sur l'espace public (sur plus de 600 places) et plus du tiers des emplacements publics sont localisés sur la place du Chapitre. Il est donc nécessaire que la Ville prenne sa part dans le développement d'un réseau de charge public là où les logements privés ne disposent pas de stationnement sur terrain privé.

Sur la base des éléments que je viens d'évoquer, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

- Si l'information a été plus ou moins objectivée pour le quartier du vieil ANDENNE, combien de logements sur le territoire communal ne comptent aucune place de parking (sur terrain privé ou à front de rue) ?
- Bien que les bornes actuelles sont utilisées de manière anecdotique (vous parliez de moins de 1 % d'utilisation lors de la CCATM il y a quelques semaines), combien de bornes publiques et de quels types (charge rapide/lente) le Collège envisage-t-il de faire installer sur le territoire communal et dans quel délai ?
- Sous quelle forme (achat, leasing, concession, ...) les bornes actuelles ont-elles été installées par ZE-MO ? D'autres prestataires ont-ils pris part à l'appel d'offres ? Comment les tarifs de recharge sont-ils définis ?
- Le réseau électrique communal est-il déjà prêt pour accueillir entre 11.000 et 15.000 voitures électriques dans les 5 à 15 prochaines années ?
- Des bornes de charge sont-elles exigées dans les nouveaux permis de lotissement ?
- Des bornes de charge sont-elles prévues dans le parking souterrain ?

Je vous remercie."

¹ Le Vif. be, 18 octobre 2021,
<https://www.levif.be/actualite/auto/la-belgique-est-elle-prete-a-accueillir-la-mobilite-electrique/article-normal-1480753.html>

² Le Vitbe, 8 septembre 2021,
<https://www.levif.be/actualite/auto/quand-y-aura-t-il-plus-de-voitures-electriques-que-de-voitures-classiques-sur-nos-routes/article-normal-1466269.html>

³ La DH en ligne, 26 octobre 2021,

<https://www.dhnetle/conso/auto-moto/pour-la-premiere-fois-une-voiture-electrique-est-en-tete-des-ventes-europeennes-6177bee59978e25ff01a9bf0>

⁴ Le Vif.be, 2 novembre 2021,

⁵<https://www.levif.be/actualite/auto/la-flandre-envisage-d-imposer-la-voiture-electrique-en-2027/article-news-1486415.html>

<https://www.agendalaadinfrastructuur.nl/regios/uit+de+praktijk/2042829.aspx>

⁶ Étude réalisée par le bureau d'études Survey & Aménagement

En réponse à cette interpellation, Monsieur le Bourgmestre répond textuellement comme suit :

"Je vous remercie Monsieur MATTART d'avoir posé ces questions, ce qui va me permettre de répondre en faisant appel à l'histoire. Aux Etats-Unis, quand FORD et d'autres constructeurs automobiles inventent la voiture automobile en France et en Allemagne, il fallait déjà forcément parler d'essence à l'époque qui était déjà distribuée dans les stations-services pour pouvoir permettre à ces véhicules de rouler.

Par l'avènement de l'automobile mais aussi les camions, les moyens de transport utilisant cette énergie fossile issue du pétrole, toute une série de firmes se sont lancées dans l'édification de stations-services, dans un premier temps, pour y distribuer de l'essence, et de l'essence et du diesel, dans un second temps. Par ailleurs, nous connaissons également le CNG, dont un permis vient d'être délivré au groupe COLRUYT sur le territoire de la Ville d'ANDENNE.

A noter que c'est le secteur privé qui a fourni l'énergie aux détenteurs de véhicules sauf dans les pays communistes... Il faut le savoir, mais nous ne sommes pas à MOSCOU en 1920 lors les épurations Léninienne puis Stalinienne. Fournir de l'électricité, c'est d'abord une mission des producteurs d'électricité. Il y a des acheteurs d'électricité comme il y a des fournisseurs de pétrole et des acheteurs d'essence et de diesel qui s'approvisionnent dans nos stations. J'estime que ce n'est pas à la commune ni à une Intercommunale de se transformer demain en gestionnaire privé d'une alimentation électrique.

L'avènement du véhicule électrique dont vous vous réjouissez, j'ai le sentiment que c'est une évolution inéluctable mais elle s'accompagne parallèlement d'un ostracisme à l'égard de ceux qui ont pour l'instant des véhicules à essence et diesel. Ils ne sont pas de moins bons citoyens parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'acheter un véhicule électrique. Je ne sais pas si vous êtes allé voir le catalogue d'achat des véhicules électriques, regardez marque par marque, ce que coûtent les suppléments pour acheter un tel véhicule.

Le Gouvernement fédéral, en modifiant la règle sur les véhicules de société va faire en sorte que d'ici 2027, un million de voitures de société seront électriques. Ils seront cependant financés très partiellement par le travailleur mais essentiellement par leur employeur. Vous me ferez la possibilité de dire que la voiture de société est un moyen d'éviter la sécurité sociale et de saper l'alimentation de celle-ci au niveau des recettes de l'Etat fédéral... mais tant mieux pour toutes celles et ceux qui ont un véhicule de société, je tiens à le préciser.

Les moins aisés, ont-ils les moyens de s'acheter un véhicule électrique quand il y a une telle différence de prix? Ce n'est pas évident... vous allez assister et j'en prends date avec vous aujourd'hui, vous y repenserez dans 10 ans, l'on va appauvrir 80% de la population qui vivra moins bien demain qu'il ne l'est aujourd'hui.

Pour les plus aisés, il n'y a pas de soucis. Ceux-ci s'achètent un véhicule électrique et ont une déduction fiscale alors qu'ils ont les moyens de payer un véhicule 25% plus cher qu'un véhicule à essence ou diesel.

Ils ont ensuite droit à une déduction fiscale de 1,25% ainsi qu'une taxe de circulation réduite à quasiment néant. Tout ce mécanisme est fait pour enrichir les plus riches et appauvrir massivement 80% de la population. Personne n'y pense mais c'est vers cette situation que l'on se dirige et puis l'on s'étonnera qu'il y aura des "jacqueries" parce que les gens ne supporteront plus ces atteintes à leur liberté.

Rappelez-vous de la situation pour les panneaux photovoltaïques sur les toitures... 10% les plus aisés ont mis des panneaux payés par 100 % de la population et parmi cette population, 90% des contribuables qui n'avaient pas de panneaux photovoltaïques ont contribué à payer les certificats verts de ceux qui avaient les moyens d'en placer.

Toutes ces législations vertes ont un effet d'aubaine pour les plus aisés de la société et un effet dévastateur pour le niveau de vie des populations les moins riches. Je tiens à le dire. C'est merveilleux la voiture électrique mais il y a tout de même des séquelles.

Pour en venir à votre questionnement, l'interpellation est curieuse dans son énoncé et je cite : "Développement d'un réseau de recharge public pour les véhicules électriques à ANDENNE".

Je pense que ce que vous souhaitez, si je vous ai bien compris, c'est le développement d'un réseau public de recharge pour les véhicules électriques et sémantiquement le mot public n'est pas placé au bon endroit. Je dis cela pour essayer de vous comprendre. Je dispose d'un rapport très précis de différents services pour répondre à vos questions. Il est évident que ZE-MO, une des trois structures de TRANS&WALL, peut fournir des bornes électriques. Ces clients vont chercher de l'électricité à ces bornes électriques et doivent la payer comme ceux qui vont faire leur plein d'essence ou diesel.... Bref, il ne faut ne pas laisser croire que l'on va fournir de l'électricité gratuitement.

Par ailleurs, si demain les centrales nucléaires ferment - l'arrêt du nucléaire est inéluctable même si il y a quelques résistances au niveau du Gouvernement fédéral et une opposition au nord du pays - la disparition de la production nucléaire va réduire la production d'électricité, ce qui veut dire que la Belgique devra importer de l'électricité en France.

François HOLLANDE, en s'adressant à son ami Paul MAGNETTE, a déclaré que la Belgique devrait être contente envers la France qui va maintenir son parc nucléaire et le consolider de façon à répondre au besoin de la consommation d'électricité, certes en diminution dans certains secteurs, mais nécessaire pour le confort des ménages ainsi que la mobilité.

En ce qui concerne les bornes électriques, il faut savoir de quoi on parle.... Il y a par exemple 5 types de bornes différentes. Vous vous adresserez à un spécialiste de la matière, ce dont je ne suis pas comme vous, l'on est spécialisé dans d'autres secteurs, mais ceux qui s'y connaissent de manière pointue vous diront et je les cite : "Wallbox monophasé au prix de 927 euros, c'est le prix du début de l'année, il y a le Wallbox mono/Tri+N, c'est un plus puissant, au prix de 1.042 euros. Vous avez le dual-privé triphasé+N, c'est à la maison ce dont je parle, au prix de 2.300 euros... Il faut pouvoir le payer. Vous avez le Dual- publique triphasé+N semi rapide au prix de 2.700 euros et, pour terminer, vous avez l'ultra rapide triphasé+N pour la voiture 100% électrique qui devrait être rechargée en 20 minutes ou une demi-heure au prix de 35.000 euros.

Les prix vont peut-être évoluer mais c'est quand même très coûteux. C'est vrai que nous avons placé quelques bornes via "ZE-MO" à titre expérimental pour donner une impulsion mais dites-vous bien que ce n'est pas la Ville qui va financer les installations d'alimentation de véhicules électriques dans les maisons privées ou dans les terrains privés... On ne le fera pas... On ne le pourrait pas... On se ruinerait d'ailleurs si tel était le

cas et on se ruinerait pour ceux qui ont les moyens finalement de faire ce type d'investissement.

Un autre exemple, si vous souhaitez avoir du triphasé 56 KVA, le prix s'élève à 7.174 euros. Ce n'est quand même pas donné et les prix ne semblent pas diminuer. Il est vrai que celui qui achète un véhicule électrique se voit fournir, pour l'instant, par le vendeur, la faculté de pouvoir s'alimenter en électricité à partir de sa maison mais pour ce faire, encore convient-il que son installation électrique le permette. Si son installation électrique n'est pas configurée, il faut d'abord la revoir. A cela s'ajoutent le coût de la borne, le coût de l'adaptation d'une installation électrique qui n'est pas configurée au départ pour recevoir des bornes électriques rechargeant des véhicules électriques... je ne parle même pas des flottes de camions qui pourraient connaître également ces difficultés.

En ce qui concerne les charges urbanistiques, nous imposons une borne à charge de la copropriété dans les nouveaux permis et à partir d'un certain nombre de logements. Sur une maison individuelle, l'on ne sait pas l'imposer. Si vous avez un immeuble de 30 appartements par exemple, l'on sait imposer un minimum de bornes électriques. Ce sont donc les acheteurs qui vont les payer.... Croire que c'est distribué gratuitement, ça ne le sera jamais... Il ne faut pas laisser croire aux gens que l'on va mettre des bornes et que l'on va pouvoir comme cela se fournir en électricité. Tout cela est prévu dans les permis sur base d'une concertation qui a eu lieu entre le Service Technique des Travaux et le Service de l'Urbanisme.

Que peut-on encore faire de bien et en sachant que l'on a investi? Quel investissement a-t-on fait pour l'instant? Sans rien coûter, il y a des bornes qui ont été installées à l'ANDENNE ARENA. Je peux vous dire que ces bornes sont déficitaires car la consommation d'électricité de ces bornes fait que ZE-MO perd de l'argent au lieu d'en gagner. Il s'agit d'une expérience pilote à fonds perdus. Sur une base annuelle pour l'instant, il y a une perte de 15.000 euros pour les bornes électriques tout en sachant qu'elles ne sont pas nombreuses. Plus vous en mettez, plus la perte sera grande. Si vous installez 100 bornes pour véhicules électriques, vous allez avoir une explosion des dépenses au budget ordinaire, sans parler de la dépense de l'investissement qui s'y ajoute.... Ce n'est pas notre métier, que les choses soient claires.

Ce n'est pas le rôle d'une commune de devenir un industriel qui fournit et place des bornes électriques et s'occupe finalement d'une facturation entre un particulier et un fournisseur d'énergie... A chacun son métier, sinon on se noie et cela pourrait faire très mal au portefeuille.

A noter qu'il y aura prochainement l'installation d'une borne au CPAS, où il y a déjà des véhicules électriques. Il y aura, d'une part, une borne pour les besoins du CPAS et, d'autre part, une seconde pour les besoins du personnel. Le personnel devra donc payer son électricité comme tout le monde quand il se fournit.

Quant à celles de l'AIEG, elles sont sous utilisées manifestement, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Celles qui existent ont un taux d'occupation qui n'est pas énorme.

En ce qui concerne celles de la place des Tilleuls, il y a 6 clients qui les utilisent, ce qui n'est pas beaucoup... Aller en ajouter alors qu'elles sont 80 à 90% du temps non occupées par la recharge d'un véhicule électrique, c'est brûler l'argent que le contribuable nous donne.

Par contre, vous allez être très heureux, le Gouvernement wallon a, à l'initiative du Ministre de l'Energie Philippe HENRY, décidé d'investir dans des bornes électriques sur le territoire wallon. C'est le budget wallon qui va le financer et c'est une bonne chose.

Autant je vous dis que ce n'est pas au budget communal de le faire, je ne pense pas non plus que ce soit à charge du budget wallon que cela devrait être fait mais là est un autre débat dès lors que le Gouvernement wallon a décidé de placer et d'aider au placement de 4.000 bornes en Wallonie. Le Gouvernement wallon va dépenser finalement beaucoup d'argent à cet effet et le Cabinet du Ministre HENRY a quadrillé la Wallonie. Je dispose des chiffres pour une série de communes qui sont affiliées à ZE-MO. Pour les communes

qui sont affiliées à ZE-MO vous avez notamment ANDENNE et OHEY.

A ce sujet, le Ministre prévoit 97 bornes. Pour ANDENNE, le Ministre prévoit 7 bornes pour 14 utilisateurs (une borne peut permettre l'alimentation d'un véhicule à droite et à gauche). Sur base du coût, pour les 193 bornes prévues ou 183 (94 à 97 bornes et 183 à 193 possibilités de rechargement), le coût total va s'élever à 1.410.000 euros. Il faut évidemment la faire fonctionner, il y a le coût de fonctionnement, le coût d'entretien, le coût de réparation, la maintenance, ...)

Le subside régional fait que chaque borne coûte 7.500 euros en moyenne. Il faut évidemment tenir compte qu'il y a le coût du placement de la borne ainsi que le raccordement au réseau d'électricité et à la distribution d'électricité.

Pour vous donner un exemple, l'hôtel PEGARD a souhaité disposer à ses frais de la possibilité de recharger... Je ne vous dis pas le prix que l'hôtel PEGARD va payer afin d'avoir la possibilité pour sa clientèle de financer l'alimentation électrique des voitures de clients qui auraient des voitures électriques ou hybrides pour l'instant.

L'on va évidemment s'inscrire dans la subvention du Ministre. A partir du moment où Monsieur HENRY, à travers son étude globale de la Wallonie, estime qu'il faut 7 bornes de plus que celles qui existent, il n'y en aura pas plus que prévu. Pour le surplus, à chacun de financer ces bornes. Par ailleurs, nous allons écrire aux grandes surfaces commerciales (COLRUYT, MATCH, LIDL, ...), lesquelles disposent de nombreuses possibilités de stationnement et doivent imaginer des bornes de recharge électrique pour leur clientèle pour laquelle un énorme service peut être rendu. Je pense également aux entreprises : nous incitons les entreprises qui s'implantent à PETIT-WARET à placer des bornes électriques pour leur personnel et cadres dans leur intérêt, financées à leurs frais et non par la Ville d'ANDENNE.

Je veux dire par là que l'on doit garder raison et que l'on doit faire ce qu'il est raisonnable et possible de faire mais pas au-delà. Il est inutile de s'embarquer dans une aventure financière qui sera un puits sans fond sans qu'il y ait une utilité sociale correspondant aux besoins de la population. Notre politique ne doit pas être conçue pour aider ceux qui, actuellement, ont les moyens de pouvoir s'acheter des véhicules électriques... Voilà ce que je voulais vous dire.

Je salue cependant le civisme de ceux qui ont heureusement les moyens pour réaliser un tel investissement. Interrogez vos proches et amis qui ont encore des vieilles "carricoles" qui circulent encore et qui peuvent tenir encore 5 ou 10 ans. On va les persécuter, les empêcher d'entrer en ville comme à PARIS ou BRUXELLES, mais où va-t-on? Que vont devenir les plus précarisés? Pensez-vous un seul instant que les 450 bénéficiaire du RIS et que les gens qui émargent au chômage ont les moyens de s'offrir un véhicule électrique? Pourront-ils encore demain se déplacer s'ils sont ostracisés et interdits partout parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avoir une autre voiture? C'est aussi à eux que je pense et si l'on ne trouve pas dans cette révolution verte et cette transition indispensable un moyen de préserver 80% de la population qui est la moins fortunée, vous aurez, croyez- moi, des jacqueries d'ici 2025 à 2030... voilà ce que je peux vous dire.

Monsieur Philippe MATTART, reprend la parole et s'exprime comme suit :

"Merci Monsieur le Bourgmestre.

En effet, la Wallonie brille par son manque d'ambition, sans doute, 4.000 bornes et 7 pour ANDENNE. Je suis d'accord avec vous, nous n'en sommes qu'au début mais l'objectif européen est clair, d'ici quelques années, il n'y aura plus aucun véhicule thermique qui sera commercialisé. Comme vous le dites, la question des personnes qui ne peuvent pas se permettre de se payer une voiture électrique se pose et elle se posera encore mais actuellement le chemin est tracé ; l'on voit vers quelle direction on se dirige et il faut se mettre les moyens de manière à tout à chacun de pouvoir embarquer ou d'embrayer et de suivre le mouvement. Il ne faut pas se voiler la face, les premiers propriétaires de voiture, vous faisiez appel à l'histoire tout à l'heure, ce n'était certainement pas Monsieur

et Madame tout le monde. Il s'agissait de personnes qui avaient les moyens de se permettre le luxe, de s'offrir ce genre d'outil, où à l'époque, l'on s'effrayait d'un véhicule capable de rouler à 30 km/h et il fallait toutes les mesures de prudence.

Ici, avec le véhicule électrique, vous faites une démonstration de conservatisme de la plus belle espèce de vouloir à tout prix freiner des 4 fers face au changement qui pour l'instant semble s'imposer à nous. Cependant, je suis d'accord sur la motorisation, il y a peut être encore des choses qui doivent évoluer : le coût des véhicules est face à une quantité de production faible et nécessairement le coût de production est plus élevé, ce qui engendre un prix plus élevé de vente des voitures électriques. Il ira à la baisse prochainement a fortiori quand on voit l'engouement sur les véhicules électriques à l'heure actuelle.

J'en veux pour preuve notamment que l'ensemble des constructeurs automobiles qui font de la publicité à la télévision, dans les journaux et sur Internet, ne font que la promotion sur les véhicules électriques même si les ventes de véhicules thermiques continuent à remporter les suffrages. Cette situation est tout à fait normale puisque tout le monde espère pouvoir recharger sa voiture ou faire le plein et ne pas se retrouver gros-jean comme devant la sortie du magasin.

Vous disiez que la mission de la Ville d'ANDENNE n'était pas de fournir de l'électricité. Je suis tout à fait d'accord, c'est la raison pour laquelle la société TRANS&WALL a été fondée, en plus de charge de production d'électricité, de faire également de l'achat regroupé ou de l'achat en régie.

Effectivement, la mission de la Ville d'ANDENNE n'est pas de faire de la production d'énergie ou de fournir des bornes de recharge. Ce n'est pas non plus le rôle de la Ville de fournir du parking dès lors que nous disposons de parkings de stationnement en surface dans le centre-ville et dans les abords. Nous en sommes bien d'accord. On pourrait supprimer les places de parking publiques et dire que c'est la mission du privé de financer et de fournir du parking, pourtant ce n'est pas ce que nous faisons. Ici, nous avons mis en place dans le centreville d'ANDENNE une concession de service public sur la gestion de parking en surface et dans le parking souterrain, lequel est destiné, rappelons-le à être propriété de la Ville d'ANDENNE une fois que le marché de concession sera arrivé à terme. Pour l'instant, il est géré par le privé et l'ensemble des coûts de gestion quotidienne de ce parking ainsi que celui en surface est également à charge du privé. Vous me dites que ce n'est pas le rôle d'un service public lorsque l'on parle bien d'un marché public de concession qui serait de concéder en fait l'exploitation, l'installation et la gestion de bornes de recharge qui seraient gérées par le privé. C'est tout à fait ce qui se produit si vous aviez pris le temps de consulter les documents que j'avais mis en référence de mon interpellation.

Vous auriez vu que le marché attribué à ROTTERDAM, remporté par ENGIE, laquelle n'est pas l'entreprise la plus publique sur le plan financier, un partenaire privé qui a pris en charge cette mission d'installer, de gérer et de financer ces bornes. Certes, vous le disiez tout à l'heure, ZE-MO était déficitaire mais c'est le prix à payer lorsque l'on veut être sur le marché. Manifestement, ZE-MO est actif sur ANDENNE mais n'étant pas mandataire pour cette structure, je ne sais pas ce qu'il en est de ses ambitions stratégiques. Sachez que vous ne m'avez pas répondu à la question que je vous posais tout à l'heure, à savoir quelle forme le marché pour l'installation et l'exploitation des bornes avez-vous pris? Est-ce une concession à l'égard de ce partenaire? D'autres partenaires potentiels avaient-ils remis offre?

En ce qui concerne la place des Tilleuls, vous disiez tout à l'heure que les bornes installées à cet endroit étaient de la perte d'argent public. C'est peut-être l'illustration que si ZE-MO émane du public, ce n'est probablement pas à cette structure de jouer ce rôle et donc probablement qu'un partenaire privé serait plus à-même de gérer ce genre de chose.

Vous campez sur des positions qui visent sans doute à défendre le thermique et je le comprends, actuellement ce n'est pas le plus gros du marché mais l'on doit bien

reconnaître que les heures de l'essence et du diesel sont comptées et l'on doit pouvoir mettre en place les choses de manière à ce que justement les citoyens qui habitent à ANDENNE et qui n'ont pas la possibilité de s'offrir un point de charge devant leur maison parce qu'il n'y a pas la place, puissent charger leur véhicule.

Je parlais tout à l'heure du vieil ANDENNE mais il y a aussi d'autres personnes habitant d'autres quartiers sur ANDENNE qui n'ont pas la possibilité d'y charger un véhicule. Cela veut dire que ces personnes-là, si aujourd'hui vous faisiez référence à l'ostracisme à l'égard des personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule électrique, vous faites preuve d'ostracisme à l'égard des personnes qui ont les moyens mais qui ne peuvent pas charger leur véhicule, faute de place ou faute de pouvoir charger leur véhicule devant chez eux ou à proximité.

L'autre aspect des choses, c'est l'aspect économique... sur le plan touristique, attirer des touristes est potentiellement intéressant et pour attirer des touristes peut-être que la mise à disposition de bornes sur l'espace public en accès public serait une piste qui permettrait d'attirer un nouveau type de public qui ont actuellement les moyens financiers et par conséquent les moyens de dépenser plus d'argent dans nos commerces, nos restaurants et nos milieux culturels et touristiques.

Voilà, beaucoup d'éléments. L'on est face à un changement de paradigme, vous avez une position manifestement, peut-être, j'allais dire "rétrograde", ce serait peut-être aller trop loin, en tout cas conservatrice.

Je vous ai vu plus courageux à d'autres occasions dans d'autres dossiers, peut-être que vous entendrez cette vision que j'ai partagée. En tout cas, il y a des possibilités, il faut faire preuve de créativité, je sais que le Collège a déjà pu faire preuve de créativité dans d'autres dossiers qui ont été couronnés de succès et je vous encourage à creuser la question et à essayer de voir s'il n'y a pas peut-être une part de clairvoyance dans les propos que je viens de tenir. Je vous remercie."

Monsieur le Bourgmestre rétorque comme suit :

"Il y a pire sourd celui qui ne veut rien entendre, vous n'avez absolument rien compris de ce que j'ai dit, manifestement. Quand vous dites que j'ai fait preuve d'un conservatisme de la pire espèce, c'est quand même assez invraisemblable de dire des propos pareils. Je dis simplement que 80% des gens vont demain vivre financièrement très mal cette transition vers le véhicule tout électrique. C'est une évolution, j'en suis conscient, mais nier que cela va faire des ravages sociaux et que cela va appauvrir 80% de la population, c'est nier l'évidence. Il est évident que le soutien aux voitures électriques, je me suis évertué à vous le démontrer, profite aux plus aisés de nos citoyens. Il ne s'agit pas de les ostraciser. Comme si je voulais ostraciser les andennais qui ont le bonheur de bien gagner leur vie. Ce que je dis c'est que eux n'ont pas besoin que la Commune investisse puisqu'ils ont les moyens de le faire. Ne transférons pas de l'argent du budget communal pour aider les plus fortunés de nos citoyens à faire des économies additionnelles. C'est ça le problème. C'est ça la difficulté. D'autre part, quand on voit qu'il y a 8 bornes pour l'instant, 8 points de rechargement, que le taux d'utilisation reste ridicule pour la plupart d'entre elles, ridicule en termes de taux d'utilisation, cela veut dire que les besoins ne sont pas rencontrés pour multiplier des bornes électriques.

Quand le Ministre HENRY mène une étude où il estime qu'il y a 4.000 bornes qui sont nécessaires en Wallonie et pour ANDENNE, il en prévoit le nombre que j'ai exprimé, c'est-à-dire un nombre de 7 pour la possibilité de 14 rechargements qui s'ajoutent aux 8 existantes en additionnant celles du CPAS, l'on a à disposition une petite vingtaine de bornes sur ANDENNE. Alors croire que nous devons réserver le terrain public pour faire des concessions comme ROTTERDAM l'a fait au profit d'Engie, j'aime autant vous dire, il faudra pas que l'on fasse des concessions.

Ces entreprises n'ont qu'à acheter des terrains privés pour y réaliser des stations de recharge de véhicules électriques à leurs frais. Si demain, il y a la possibilité en un endroit précis - TOTAL va peut-être le faire - TOTAL fournit du carburant mais quand ils

auront perdu la faculté de fournir de l'essence ou du diesel à leurs clients actuels, ils sont déjà maintenant en train de participer à des marchés de fourniture d'électricité. TOTAL ENERGY comme ENGIE se préparent à toutes les révolutions dans le monde. Mais que devront-ils faire pour répondre aux besoins des consommateurs qui auront besoin d'électricité? Ils achètent un terrain de 1.000 mètres carrés et ils permettent à 15 véhicules qui attendront 20 minutes/une demi-heure pour recharger leur véhicule.

Ce n'est quand même pas à la commune de faire le travail du privé et d'investir à la place du privé sinon on va demander à la commune de tout faire... On est pas dans un pays communiste... C'est le communisme qui fait que la commune ou l'Etat s'occupe de tout. Il y a une forme de cryptocommunisme qui équivaut à rétablir ce qui n'a pas fonctionné ailleurs. Très clairement, le communisme a échoué. Le Mur de Berlin s'est effondré en 1989, tant mieux pour les peuples libérés de la dictature communiste et soviétique mais il ne faut quand même pas reproduire ce modèle-là. Je ne m'inquiète pas.

Avec les 14 bornes de Monsieur HENRY et celles que l'on a déjà, l'on sera à plus de 20 bornes, l'on sait faire face à la demande et quand la demande va se préciser, vous verrez, il y aura une demande pour remplacer partiellement les stations existantes si l'on ne fournit plus à terme d'essence ou diesel, les stations de TOTAL, Q8 et des autres vont installer des bornes électriques.

De grâce, vous n'allez pas nous envoyer dans un investissement pharaonique qui va ruiner le budget communal pour un besoin qui sera rencontré par le secteur privé en vertu de cette règle économique que vous semblez ignorer qui est la loi de l'offre et de la demande. Alors, ce que nous faisons, la Ville à notre petit niveau, et le Ministre HENRY au sien, c'est au départ soutenir de manière raisonnable l'évolution qui se prépare mais nous n'allons pas devenir des vendeurs de bornes électriques et d'électricité. A chacun son métier. On ne sera pas d'accord mais on fait des choses... Dire que l'on ne fait rien, c'est faux. Non, nous ne sommes pas des conservateurs, nous sommes pragmatiques. On est réaliste et respectueux de l'argent du citoyen qu'il ne faut pas galvauder parce qu'il paye ses impôts pour ne pas qu'il se lance dans des aventures qui sont des puits sans fond sur le plan financier."

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

(s) Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS



